

QUAND MEME : DE LA CONCESSION A LA REFUTATION

Jacques Moeschler & Nina de Spengler

Université de Genève

"Ils ont tout mis dans *mais* : il
reste plus rien pour les copains !"

0. INTRODUCTION

Quand même (QM) est certainement un des marqueurs interactifs les plus déroutants. D'une part ses propriétés interactives (relationnelles) semblent se limiter à renvoyer à quelque chose (situation, comportement, proposition, acte) d'antérieur. D'autre part, elles le situent parmi les autres marqueurs interactifs dans une zone intermédiaire entre l'approbation (cf. *oui, absolument, tout à fait*, etc.) et la réfutation (cf. *non, pas du tout, au contraire*, etc.)⁽¹⁾. Ce qui a particulièrement attiré notre attention à l'égard de QM, c'est la possibilité donnée au locuteur de refuser et d'accepter à la fois la situation, le comportement ou l'acte linguistique de son interlocuteur. QM devient ainsi intéressant (tant du point de vue linguistique qu'interactionnel) par la façon nuancée, non tranchée dont il permet de gérer la situation délicate dans laquelle le locuteur est mis lorsqu'il doit prendre position face à des événements ou actions (linguistiques ou non linguistiques) faisant intervenir d'autres protagonistes.

1. CONTEXTES D'APPARITION DE QM

Le premier point à aborder lors de l'étude d'un morphème à fonction pragmatique est celui de ses contextes (environnements)

(1) Pour un traitement général des marqueurs d'interactivité, cf. Nina de Spengler (1980).

d'apparition. Nous distinguons quatre types de paramètres permettant de caractériser ces contextes : la présence ou absence de contenu associé à *QM*, le caractère monologal vs. dialogal du discours, le degré d'implication de la proposition à laquelle renvoie *QM*, les types d'actes illocutoires compatibles avec *QM*.

1.1. *Emplois absolus.*

Contrairement à certaines marques de concession (*bien que, pourtant, cependant, ...*), mais parallèlement à certaines marques d'opposition (*au contraire, non, ...*) ou de confirmation (*en effet, effectivement, ...*) *QM* peut apparaître sans la mention d'un contenu — avec une intonation généralement interrogative ou exclamative, éventuellement combiné à d'autres marqueurs (*quand même ?, quand même !, ah ! quand même, non mais (alors) quand même !*). Comme les contenus mis en relation par *QM* sont étroitement liés au contexte, nous ne nous arrêterons pas à ce type d'emploi.

1.2. *Monologal / dialogal.*

Cette distinction nous paraît d'une grande pertinence dans l'étude des marqueurs d'interactivité, puisqu'elle représente un critère de classification des fonctions interactives (cf. Auchlin & Zenone 1980). En effet, certaines catégories (interactives) sont réservées à un type de discours plutôt qu'à un autre : la justification, par exemple relève du monologal, alors que la réfutation appartient au dialogal. La particularité de *QM* ne réside pas dans sa spécificité à un type de discours (il a des emplois tant dialogaux que monologaux), mais dans les contraintes distributionnelles et fonctionnelles liées à chaque type de discours :

- (i) Dans le discours monologal, *QM* ne peut apparaître que combiné à *mais* :

(1) *J'ai pas le temps, mais je vais quand même prendre un café.*

En effet, le même énoncé sans *mais* est inacceptable à moins d'une rupture très nette entre l'énonciation des deux actes :

(2) * *J'ai pas le temps, je vais quand même prendre un café.*

Mais en revanche

(3) *J'ai pas le temps. Oh ben je prends quand même un café*

est acceptable dans la mesure où le second énoncé se donne — par la présence de *oh ben* — comme suspendant les conséquences logiquement déductibles du premier. Ainsi la forme canonique des emplois de *QM* dans une séquence monologale est *p, mais quand même q*, si une certaine cohésion entre les deux actes connectés par *QM* est exprimée par le locuteur.

(ii) Dans une séquence dialogale, ce ne sont pas des contraintes distributionnelles qui interviennent, mais des contraintes fonctionnelles. En d'autres termes, l'acte contenant *QM* pose une relation de contradiction avec le précédent, relation qui peut donner lieu à une réfutation (cf. 2.2.).

(4) A : *Le café me donne mal au coeur.*

B : *T'as quand même vidé la cafetière ce matin.*

Comme nous le verrons par la suite, cette relation de contradiction n'est pas absente des emplois de *QM* dans des séquences monologiques, mais n'a pas les mêmes conséquences discursives.

1.3. Degré d'implicitation de *p*.

Comme *QM* est un connecteur pragmatique, il nous faut préciser le statut des éléments connectés. Nous avons déjà vu que l'élément *q* de la forme canonique *p quand même q* pouvait être nul (cf. 1.1.). Il s'agit maintenant de préciser les caractéristiques contextuelles et cotextuelles de *p*. A l'instar de Ducrot (1980, 17), nous ferons une distinction entre la séquence *X quand même Y* qui définit l'environnement de *QM* (qu'il soit verbal ou non verbal) et la séquence *p quand même q*, formule logique qui définit une certaine relation, posée par *QM*, entre deux propositions ou contenus. Plusieurs situations se présentent lorsque *X* ne correspond pas à *p* :

(i) *X* est une situation non verbale (état, événement, action, ...) appartenant au contexte :

(5) X = B arrive avec une heure de retard au lieu du rendez-vous

A : *Tu aurais quand même pu me prévenir.*

(ii) X correspond au contexte verbal, mais n'est pas identique à p.
Deux cas doivent être distingués :

(a) p est déterminable, c.à.d. immédiatement accessible à l'interlocuteur :

(6) A : *Qu'est-ce que vous avez fait comme études ?*

B : *Oh pas d'études, j'ai été à l'école primaire.*

A : *Vous avez suivi l'école primaire jusqu'au bout ?*

B : *Jusqu'au bout oui.*

A : *Puis ensuite vous avez...*

B : *C'était une classe où y avait 5 années vous savez c'était des classes de village de 50 élèves à l'époque. Avec 5 années deux degrés.*

A : *Dans une même classe ?*

B : *Dans une même classe oui.*

A : *Mais vous avez de bons souvenirs quand même là-bas ?*

B : *Oh oui on a appris très bien aussi vous savez c'était pas poussé comme maintenant hein (enregistrement radio).*

où X = *Dans une même classe oui* et où p est équivalent à une proposition du type "les classes avaient 50 élèves". Si cette proposition est accessible à l'interlocuteur, c'est qu'elle a fait l'objet de plusieurs actes de langage constituant un échange. Remarquons à ce propos que p peut être actualisé par des séquences discursives de différents niveaux (acte, intervention, échange).

(b) p est non déterminable, c.à.d. non immédiatement accessible à l'interlocuteur :

(7) (L'interviewer demande à cette commerçante si elle va à des réunions de femmes, le soir. Elle répond :)

- Ben vous savez on a des journées tellement remplies que vraiment si faut encore le soir commencer à... faire partie de sociétés, je n'y arrive pas - j'y arrive pas parce que - on a quand même deux journées en une, ce qu'on fait pas la

journee faut le faire le soir. (interview)

Cet exemple nous semble être très représentatif d'emplois fréquents de *QM* (cf. 3.2.) qui se définissent par le caractère flou, non déterminable de *p*. Par là-même, ils se distinguent des emplois de *QM* comme déclencheur de sous-entendus : *p* est alors implicite, c.à.d. reconstituable par l'interlocuteur en tant que proposition, et sa reconstitution par l'interlocuteur est visée par le locuteur. D'une certaine façon, le sous-entendu devient objet du discours :

(8) *Je t'aime quand même.*

où l'emploi de *QM* peut sous-entendre pour les deux interlocuteurs qu'il existe des raisons à ce que le locuteur n'aime pas l'interlocuteur.

1.4. Contextes illocutoires.

La caractéristique la plus spectaculaire de *QM* est certainement sa possibilité d'apparaître dans des contextes illocutoires très variés. A l'exception des actes cérémoniels (l'exemple (9) nous semble pragmatiquement peu probable), *QM* peut être inséré dans des actes tant représentatifs (10), directifs (11 et 12), promissifs (13) et même expressifs (14) :

(9) *Je déclare quand même la guerre.*

(10) *Je prétends quand même que l'alcool est un bon médicament.*

(11) *Je vous demande quand même si vous partez.*

(12) *Je t'ordonne quand même d'aller me chercher ma carabine .*

(13) *Je te promets quand même de ne plus la voir.*

(14) *Je te félicite quand même.⁽²⁾*

(2) Il faut remarquer premièrement que *QM* n'annule pas la valeur performative des énoncés en question. En second lieu, il faut ajouter que si *QM* peut porter sur la valeur illocutoire d'un acte (explicitée dans les exemples (9) à (14) par un verbe performatif), *QM* peut également avoir comme champ simplement le contenu de l'acte en question. Ainsi est-ce que vous partez quand même ? n'est pas un synonyme de (11), car le champ de *QM* se limite au contenu propositionnel. Néanmoins, il nous semble que la différence de champ de *QM* n'est pas pertinente dans la description de *QM* (à la différence de la négation par exemple).

2. EMPLOIS DE *QM*

Nous distinguons deux emplois de *QM* : l'emploi concessif et l'emploi réfutatif. Nous parlons ici d'emplois et non de valeurs de *QM*, car il nous semble que nous n'avons pas affaire à deux *QM* distincts (*QM*₁ concessif, *QM*₂ réfutatif), mais à deux effets de sens déterminés tant par le sémantisme de *QM* (cf. paragraphe 3) que par les propriétés contextuelles et cotextuelles des séquences contenant *QM* (cf. paragraphe 1).

2.1. *Emploi concessif.*

L'emploi concessif est généralement le seul type d'emploi retenu dans les études de *QM* (cf., entre autres, Anscombe et Ducrot 1979, Chevalier et al. 1980). Cependant, il nous semble être réservé à un emploi monologal de *QM*. Nous dirons ainsi que dans (15), *QM* a un emploi concessif :

(15) *La rivière était en crue, mais le pont ne s'est quand même pas écroulé.*

Cette relation de concession peut être exprimée par d'autres conjonctions ou adverbes traditionnellement considérés comme concessifs, tels que *bien que*, *quoique*, *pourtant*, *cependant*, *certes*, *en effet* ou encore les locutions performatives comme *j'admets que*, *je concède que*.

(16) { *Bien que* } *la rivière fût en crue, le pont ne*
 { *Quoique* } *s'est pas écroulé.*

(17) *La rivière était en crue,* { *pourtant* } *le pont ne s'est*
 { *cependant* } *pas écroulé.*

(18) { *Certes* } *la rivière était en crue, mais*
 { *En effet* } *le pont ne s'est pas écroulé.*

(19) { *Je concède* } *que la rivière était en crue, mais*
 { *J'admets* } *le pont ne s'est pas écroulé.*

Bien que ces énoncés soient généralement tous considérés comme concessifs, ils nous semblent véhiculer des différences de sens significatives,

qui nous amènent à distinguer derrière la notion de concession deux relations de nature différente, l'une de type logique, l'autre de type argumentatif :

- (i) La concession comme relation logique (cf. Fradin 1977)
- (a) présuppose (au sens non technique du terme) l'existence d'une relation de causalité entre deux contenus et
 - (b) pose que cette relation dans les circonstances décrites par l'énonciation, n'est pas le cas.
- Plus précisément, *bien que p, q* peut être décrit comme suit (cf. Fradin, 1977, 29) :

- (20) (a) $p \text{ CAUSE } \sim q$
(b) (i) p
(ii) q

Appliquée à l'exemple (16), cette description donne

- (21) (a) "la rivière est en crue" CAUSE "le pont s'écroule"
(b) (i) "la rivière est en crue"
(ii) " le pont ne s'écroule pas".

Il faut souligner que des connecteurs comme *bien que, quoique* mais aussi *pourtant* présentent cette relation de causalité comme légitimée indépendamment de tout acte d'énonciation. En d'autres termes, l'emploi de ces connecteurs présuppose que ces relations existent objectivement dans le monde extra-linguistique. L'effet de ces connecteurs est donc de suspendre cette relation pour les contenus présentés dans l'énoncé, mais non de remettre en question sa validité générale.

- (ii) Tout autre est la relation introduite par *en effet, certes, j'admets que, je concède que* :
- (a) les exemples (18) et (19) nous montrent clairement que la relation se fait entre actes et non entre contenus (cf. la présence des verbes performatifs, la possibilité de combiner *certes* avec ces verbes);
 - (b) la relation n'est pas de type logique (relation de causalité), mais de type argumentatif.

Il apparaît que, bien que (22) soit tout à fait acceptable dans un contexte approprié (un producteur, par exemple, cherche un bon acteur qui ait les yeux bruns), (23) nous semble inacceptable dans tous les contextes :

(22) *Certes, il connaît son métier, mais il a les yeux bleus.*

(23) * *Bien qu'il connaisse son métier, il a les yeux bleus.*

(23) est incorrect dans la mesure où il présupposerait l'existence d'une loi objective (cf. supra) spécifiant que "bien connaître son métier (pour un acteur)" est la cause de "ne pas avoir les yeux bleus". Dans l'exemple (22), en revanche, une telle relation de causalité n'est pas postulée : chaque acte est présenté comme ayant valeur d'argument pour une conclusion implicite, ici par exemple engager ou ne pas engager l'acteur (cf. Bruxelles et al. 1980). Nous pouvons ainsi présenter le schéma de la concession argumentative :

- (24) (a) $p \rightarrow r$
(b) (i) p
(ii) $q \rightarrow \text{non-}r$

Ce qui donne pour (22)

- (25) (a) "il connaît son métier" est un argument pour
"il faut l'engager"
(b) (i) "il connaît son métier"
(ii) "il a les yeux bleus" est un argument pour
"il ne faut pas l'engager".

Ce schéma nécessite deux précisions. En premier lieu, il présuppose que q est un argument plus fort pour non- r que p pour r . Cette échelle argumentative nous semble incluse dans le sémantisme de *certes*. En second lieu, la relation postulée en (a) est toujours fonction d'une certaine énonciation, c.à.d. a toujours une valeur particulière, à la différence de la relation causale (a) de (20) qui a une valeur générale. Ce qui différencie (22) de (26)

(26) *Il connaît son métier, mais il a les yeux bleus*

est que le premier acte de (26) n'est pas marqué comme une reprise d'un acte antérieurement asserté ou supposé tel. Si on peut reconnaître à *mais* dans (26) une valeur concessive, c'est que le schéma de la concession de type (ii) correspond à celui de *mais* (cf. Bruxelles et al. 1980). En effet, la concession implique pour nous l'existence de deux mouvements contradictoires chez un même locuteur :

- 1^o admission de la pertinence ou de la vérité d'un contenu *p* orienté argumentativement vers une conclusion *r*;
- 2^o assertion d'un contenu *q* argumentativement orienté vers une conclusion inverse (non-*r*).⁽³⁾

Il est évident que certaines réponses de nature concessive introduites par *certes* ou *j'admets que* (cf. 18 et 19) — qui marquent le premier mouvement d'approbation — peuvent fort bien laisser implicite le deuxième mouvement de désapprobation. Si un locuteur *B* répond par *certes* à une assertion de son interlocuteur *A* *Paul est intelligent*, sa réponse convoque implicitement, mais nécessairement, un contenu jouant le rôle d'argument plus fort pour une conclusion opposée. En d'autres termes, ce n'est pas la vérité du contenu qui est en cause, mais sa valeur d'argument suffisant pour la conclusion *r*, c.à.d. sa pertinence argumentative. Il nous apparaît donc que les deux mouvements constitutifs de la concession sont indissociables, qu'ils soient tous deux explicités, ou que l'un des deux soit implicite.

Ce qui pour nous fait l'unité entre ces deux types de relations concessives est la suspension d'une relation reconnue comme pouvant être pertinente en d'autres circonstances : relation de cause dans un cas (i), relation d'argumentation dans l'autre (ii). D'où l'effet de compromis

(3) Le schéma de la concession présenté étant analogue à celui de *mais* on peut se demander si (i) *mais* est à interpréter comme un marqueur de concession ou si (ii) notre description a été malencontreusement influencée par la présence de *mais* dans les exemples étudiés. Si (i) est le cas — ce que nous espérons — et étant donné que beaucoup de marqueurs semblent répondre à cette description, on peut se demander si la concession ne serait pas une relation argumentative de base.

lié à la concession : on reconnaît la validité de principe de la relation "présupposée", tout en affirmant que, dans la situation présente, elle ne fonctionne pas.

Il faut maintenant se demander à quel type de concession appartient *QM*, c.à.d. de quel marqueur concessif il est le plus proche.

(a) En premier lieu, *QM* marque toujours le deuxième mouvement (désapprobation) de la concession alors que *certes* (comme nous l'avons vu) en marque le premier mouvement (approbation). Il nous semble à ce niveau plus proche de *pourtant* que de *certes* (comparer à ce propos (15), (17) et (18)).

(b) En second lieu, le caractère non-naturel de (27) nous porte à penser que *QM* pose davantage une relation logique (type (i)) qu'une relation argumentative (type (ii)).

(27) * *Il est compétent, mais il a quand même les yeux bleus.*

N.B. Nous noterons au passage que *QM* ajoute quelque chose de spécifique à la séquence *p mais q*, puisque (26) est totalement acceptable, alors que (27) ne l'est pas.

Ce renvoi à une relation plus logique qu'argumentative dans *QM* nous impose d'examiner d'un peu plus près les similitudes et différences avec d'autres marqueurs du type (i). Nous nous concentrerons ici sur *pourtant*.

Si nous examinons les énoncés (28) et (29), il apparaît d'une part qu'ils appartiennent bien tous deux à la concession de type (i) — on s'attendrait à ce que "le café me fait mal au coeur" soit la cause de "je ne bois pas de café", mais, d'autre part, qu'ils véhiculent des nuances sémantiques différentes :

(28) *Le café me fait mal au coeur, mais j'en bois quand même.*

(29) *Le café me fait mal au coeur, pourtant j'en bois.*

(28) pose une contradiction prise en charge, c.à.d. assumée comme telle, par le locuteur. On peut dire que la relation posée entre les contenus par *QM* relève de la pure subjectivité du locuteur, voire de son arbitraire le plus total. En (29), en revanche, la contradiction n'est pas

prise en charge par le locuteur. Elle est constatée et présentée comme objective, c.à.d. comme nécessaire. Pour préciser cette différence (sens subjectif vs. objectif), examinons les suites possibles à ces énoncés. Après (28), on s'attend à une explication subjective du type *parce que je ne peux pas m'en passer* ou même à une absence d'explication, le locuteur pouvant assumer son incohérence. Après (29), en revanche, il nous semble plus naturel d'énoncer une explication faisant intervenir une obligation extérieure (*parce que le médecin me le prescrit*).

En résumé, *QM* dans son emploi concessif nous semble dénoter une relation de type plus logique qu'argumentative, mais néanmoins impliquer un élément subjectif, que nous tenterons de préciser par la suite (cf. l'idée de *norme* en 3.2.).

2.2. *Emploi réfutatif.*

L'emploi concessif de *QM* examiné précédemment ne concerne que ses occurrences dans des séquences monologiques. Cependant, comme nous l'avons vu au paragraphe 1.2., *QM* peut également apparaître dans des séquences dialogales. Mais dans ces cas-là, il introduit une réfutation :

(30) A : *'Manhattan' est un film superbe.*

B : *Il est quand même trop long.*

Nous avons vu que *QM*, lorsqu'il est utilisé dans son emploi concessif, appartient toujours au mouvement de désapprobation (vs. approbation). En (30), *QM* appartient à ce même mouvement, mais n'est précédé par aucun autre acte constituant le premier mouvement de la concession. C'est pour cette raison que nous parlerons d'emploi réfutatif de *QM* en (30). Il faut néanmoins noter que ce mouvement d'approbation aurait très bien pu être explicité en (30) :

(31) A : *'Manhattan' est un film superbe.*

B : $\left\{ \begin{array}{l} \text{Certes} \\ \text{En effet} \\ \text{Oui} \end{array} \right\}$, *mais il est quand même trop long.*

Mais dans le cas de (31), la seule reprise anaphorique transforme la valeur de *QM* (emploi concessif).

Nous pouvons ainsi poser en première approximation que *QM* a un emploi réfutatif lorsque (a) *QM* est précédé d'un acte d'assertion de l'interlocuteur et (b) *QM* enchaîne directement sur cette assertion. Le schéma de l'emploi réfutatif de *QM* est donc le suivant :

- (32) A : p
B : *quand même q*

Avant de préciser en quoi ce type d'emploi est réfutatif, il nous faut définir ce que nous appelons "réfutation"⁽⁴⁾. Une réfutation est généralement réalisée par un acte d'assertion et possède les propriétés suivantes :

- (a) être orientée rétroactivement vs. proactivement (cf. la question)
- (b) porter sur une assertion vs. par exemple une question (cf. la réponse)
- (c) manifester le désaccord de l'interlocuteur vs. l'accord de l'interlocuteur (cf. la confirmation)
- (d) impliquer une argumentation vs. ne pas impliquer une argumentation (cf. le démenti).

Examinons d'un peu plus près (c) et (d). Comme la réfutation est une relation entre actes illocutoires de type assertif, le désaccord en question concerne l'objet du premier acte assertif, c.à.d. une proposition. Ainsi, dans une séquence assertion-réfutation comme (33)

- (33) A : *'Manhattan' est un film superbe*
B : *Non (il n'est pas superbe)*

prend place une relation de contradiction entre deux propositions (*p* et non-*p*), contradiction due à l'affirmation de *p* par *A* et à la négation de *p* par *B*.

En second lieu, pour qu'un acte traduisant le désaccord de l'interlocuteur à une assertion antérieure puisse être qualifié de réfutation, il faut qu'il soit le lieu d'une argumentation. Ainsi, en (34) par exemple, *B* présente une argumentation de type justification : son énonciation constitue ainsi une véritable réfutation :

- (34) A : *'Manhattan' est un film superbe.*
B : *Non, il n'est pas superbe, car il est en noir-blanc.*

(4) Pour un approche plus détaillée de la réfutation, cf. Moeschler (1979), (1980) et (à paraître).

La différence essentielle entre une réfutation comme (30) — contenant *QM* — et des réfutations du type (33)-(34), réside dans le caractère explicite des secondes vs. implicite de la première. Si l'on reprend (30)

- (30) A : *'Manhattan' est un film superbe*
B : *Il est quand même trop long*

on constate que dans l'énoncé de B les deux mouvements de la concession (mouvement d'admission et mouvement de réfutation) sont présents, bien qu'implicites, et liés à la présence de *QM*. En effet, en (30), B en ne réfutant pas explicitement l'assertion de A, admet la pertinence (vérité) de *p* ("Manhattan est un film superbe"). Mais néanmoins, en assertant *q* ("il est trop long"), il produit un énoncé qui entre d'une certaine manière en contradiction avec *p*.

L'effet de cet emploi de *QM* revient à refuser implicitement le contenu préalablement asserté par l'interlocuteur, c.à.d. à réaliser un acte de réfutation⁽⁵⁾ mais sur le mode de l'implication et de l'atténuation : le locuteur peut très bien annuler la valeur réfutative de son acte (*je n'ai pas voulu réfuter ce que vous dites, j'ai simplement émis une petite critique*).

En revanche, dans l'emploi concessif, il y a prise en charge par l'énonciateur de la contradiction ou incompatibilité existant entre les propositions *p* et *q*. Elle est assumée en tant que telle, c.à.d. acceptée comme contradiction et ne débouche sur aucune réfutation d'un contenu : les deux contenus sont ainsi reconnus comme valides.

Nous tenons à relever les conséquences discursives de certains emplois de *QM* dialogal, c.à.d. ceux qui ont pour objet discursif le comportement (verbal ou non-verbal) d'un des protagonistes de l'interaction. En effet, dans l'exemple (35), *A₃* ne fait pas que réfuter l'assertion *B₂* (*je m'en fous de l'heure moi*), mais demande par là-même une explication à un comportement jugé contradictoire, explication qui intervient en *B₃* :

- (35) (un coucou sonne)
A₁ : *Il sonne pas l'heure juste mais ça n'a pas d'importance.*
B₁ : *Bof, l'heure importe peu.*

(5) Il faut remarquer qu'il est tout à fait légitime de parler de réfutation, car la proposition *q* contenant *QM* constitue bien un argument pour non-*p*.

A₂ : .. ? .. pas d'importance pour vous.

B₂ : Non, je m'en fous de l'heure moi, ça sert à quoi ?

A₃ : Vous avez une montre quand même.

B₃ : Euh ! mais c'est pour savoir le jour que c'est -
c'est pas pour l'heure. (enregistrement radio).

Il faut noter que l'explication n'est pas la seule suite discursive possible à l'emploi réfutatif de *QM*. En effet la contradiction introduite par *QM* peut être - outre expliquée (A₁), niée (A₂) ou acceptée (A₃) :

(36) A : Le café me fait mal au coeur.

B : T'as quand même vidé la cafetière ce matin.

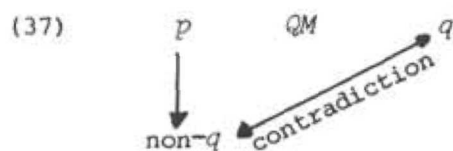
{ A₁ : C'est parce que j'avais besoin de me réveiller.
A₂ : C'est pas moi, c'est Julie !
A₃ : Que veux-tu, c'est tout moi !

Cette nécessaire gestion de la contradiction nous semble liée à une loi générale de comportement convoquée par *QM* : les comportements (verbaux et non-verbaux) doivent être cohérents.

3. SEMANTISME DE *QM*

3.1. Schéma explicatif.

Nous proposons de rendre compte du sémantisme de *QM*, c'est-à-dire des propriétés communes à ses emplois concessif et réfutatif, par le schéma explicatif suivant :



Ce schéma pose trois relations :

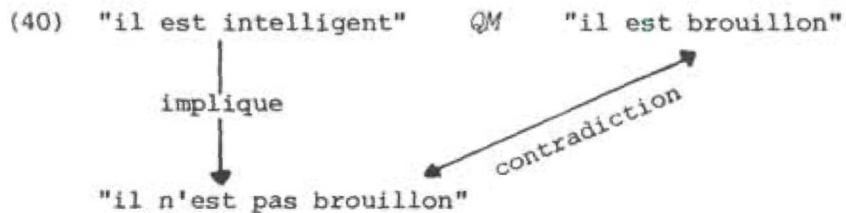
- (i) une relation entre *p* et *q*, où *p* est obligatoire mais peut être implicite (cf. 1.3);
- (ii) une relation d'implication (au sens large) entre *p* et non-*q*, en gros analogue à (20) (a);

(iii) une relation de contradiction entre q et non- q qui concerne une proposition explicite (q) et une proposition implicite (non- q). Appliqué à (38), emploi concessif, et à (39), emploi réfutatif, le schéma donne (40) :

(38) *Il est intelligent, mais quand même brouillon.*

(39) A : *Il est intelligent.*

B : *Il est quand même brouillon.*



La relation importante à justifier est la relation d'implication entre "il est intelligent" et "il n'est pas brouillon". Il nous semble que QM véhicule une idée de *norme* en ce que son usage contribue à expliciter une relation d'exclusion sémantique; plus précisément, l'univers de référence de l'énonciateur de (38) et de (39) (c'est-à-dire B) semble exclure que l'on puisse être à la fois "intelligent" et "brouillon". La contradiction observée précédemment dans les emplois de QM nous semble pouvoir être expliquée par la confrontation entre deux types de jugements induits par QM :

(a) jugement de valeur : p implique non- q ("il est intelligent" implique "il n'est pas brouillon")

(b) jugement de fait : on a p et q ("il est intelligent" et "il est brouillon").

3.2. *L'idée intuitive de norme.*

QM nous semble véhiculer dans beaucoup d'exemples cette référence à un ensemble de normes sociales. L'exemple (41) est à cet égard significatif :

(41) *Il est marié, mais il trompe quand même sa femme.*

L'énonciateur de (41) fait implicitement référence à une norme sociale

selon laquelle lorsqu'on est marié on ne doit pas tromper son conjoint. Pour montrer que ce fait normatif de (41) est lié à *QM*, comparons (41) et (42) :

(42) *Il est marié, mais il trompe sa femme.*

En (42), bien sûr, une telle norme est impliquée par la seule mise en relation des contenus. Mais ceux-ci n'ont pas pour fonction première de thématiser cette norme et de poser par là-même, comme c'est le cas pour *QM*, une relation de contradiction entre *q* et non-*q*. Ils ont une fonction d'arguments valant pour certaines conclusions – par exemple pour (42) : "donc tu as toutes tes chances de réussir à le séduire". (cf. description de *mais* dans Bruxelles et al. 1980) ⁽⁶⁾.

La référence à une norme sociale apparaît encore plus clairement lorsque *p* est implicite, comme nous le montrent (43) et (44) :

(43) *C'est quand même exagéré !*

(44) (L'ancien maire de la petite ville de N. est interviewé)

- *Vous savez que les extrêmes s'attirent dans beaucoup de domaines, même le domaine des métaux.*

- *Ouais.*

- *Mais même dans le domaine humain ça existe et dans le domaine du mariage aussi vous avez des gros qui aiment des maigres, des grands qui aiment des petits et vous avez des gens très beaux qui aiment des personnes très laides et le cas n'est pas rare – une personne du département de l'I., un monsieur qui*

(6) Une remarque à propos des différences entre *QM* et *mais* concernant la façon dont ces deux connecteurs thématisent ou ne thématisent pas certains contenus (implicites ou explicites). Du moment que *mais* a pour fonction essentielle de relier des contenus valant comme arguments pour des conclusions implicites, celles-ci deviennent d'une certaine façon l'objet central du discours du locuteur et que l'interlocuteur a pour tâche de reconstituer. Autrement dit, le thème d'une séquence *p mais q* est généralement virtuel, contenu dans la conclusion non-*r* (celle-ci pouvant d'ailleurs être explicitée par un énoncé du type *donc non-r*). En revanche, *QM*, par la relation de contradiction qu'il pose entre un contenu explicite *q* et un contenu implicite non-*q*, fait du contenu introduit (*q*) l'objet central de la séquence *p QM q*. Ainsi *mais* thématise de l'implicite alors que *QM* thématise de l'explicite.

m'avait demandé de le marier en cachette il ne pouvait pas présenter sa femme en public tant elle était laide - et plus en principe le sujet est repoussant plus on s'y agrippe - d'ailleurs ça il s'en rendait bien compte quand il l'a présentée vous savez les personnes avaient quand même un - il voyait l'effet de surprise que ça provoquait de l'autre côté de la barrière. (enregistrement radio).

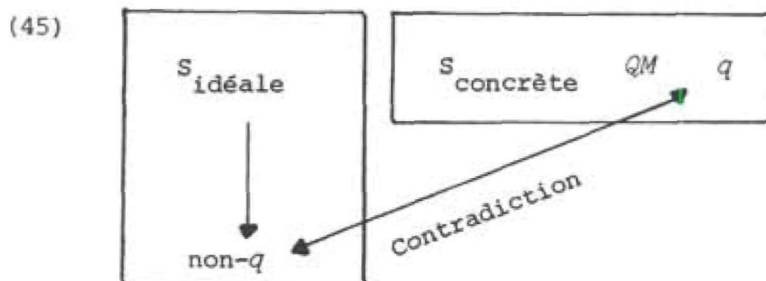
Soit le contexte suivant pour (43) : J.M. arrive à l'improviste chez N.S. avec 5 copines, provoquant ainsi l'exclamation en question. Cet énoncé pose une opposition entre deux types de relations :

- (i) une relation entre une situation virtuelle et un comportement adéquat (le rôle de maîtresse de maison accueillante implique d'offrir l'hospitalité en toute circonstance, sans sourciller),
- (ii) une relation entre la situation concrète de l'énonciation et la réaction verbale q de N.S.

Si cette interprétation est correcte, elle signifie que (43) doit être paraphrasé par *Je dis quand même que c'est exagéré (bien qu'en tant que bonne maîtresse de maison je ne devrais pas manifester ma désapprobation).*

De même, (44) illustre la rupture entre une réaction normale à une situation type (on ne manifeste pas sa surprise devant des personnes laides) et une réaction spécifique provoquée par une situation exceptionnelle (la mariée était tellement laide...)

Dans ces deux exemples, il nous semble ainsi que l'utilisation de QM indique que le locuteur connaît la norme et la respecte généralement mais que la situation concrète, par son aspect exceptionnel, la suspend provisoirement. Nous pouvons résumer ces observations dans le schéma de la page suivante (où S se lit "situation") :



Si ces emplois de *QM* sont au départ assez mystérieux quant à l'interprétation qu'on peut leur donner, ils nous semblent cependant s'intégrer assez bien au schéma général élaboré à partir des emplois canoniques de *QM* (comme *il pleut, mais je sors quand même*). Dans les exemples du type (43) et (44), *QM* déclenche chez l'interlocuteur un processus d'inférence (qui correspond sans doute à la notion d'instruction de Ducrot 1980) concernant la place que le locuteur se donne dans un univers normé.

4. POUR CONCLURE

Nous pouvons résumer notre analyse en soulignant les quatre propriétés suivantes de *QM* :

1. Les deux emplois essentiels retenus pour *QM* (emploi concessif et emploi réfutatif) sont liés au type de discours (monologal/dialogal) dans lequel il apparaît.
2. Si ces deux emplois déclenchent des relations entre actes illocutoires et interactifs différents dans chaque cas, ils nous semblent pouvoir néanmoins être décrits au plan sémantique de façon identique.
3. L'effet pragmatique essentiel de *QM* est de référer à une norme et de créer une rupture entre le monde décrit et le monde normé.
4. Une caractéristique des emplois monologaux de *QM* nous semble être la suivante : en même temps qu'il crée une rupture entre ces deux mondes, *QM* la légitime, c'est-à-dire permet la mise en acceptabilité d'une contradiction. *QM* nous semble donc être un moyen d'exprimer par la langue et de légitimer des comportements verbaux ou non verbaux contradictoires.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE, J.C. & DUCROT, O. (1979) : "Lois logiques et lois argumentatives", LE FRANÇAIS MODERNE 47, 35-52.
- AUCHLIN, A. & ZENONE, A. (1980) : "Conversations, actions, actes de langage : éléments d'un système d'analyse", CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 1 (Actes de langage et structure de la conversation), Université de Genève, 6-41.
- BRUXELLES, S. & al. (1980) : "Mais occupe-toi d'Amélie", in DUCROT, O. & al. : Les mots du discours, Paris, Minuit, 98-130.
- CHEVALIER, J.C., GARCIA, C. & LECLAIRE, A. (1980) : "Quelques éléments pour une étude de la concession", PRATIQUES 28 (argumenter), 62-75.
- DUCROT, O. (1980) : "Analyse de textes et linguistique de l'énonciation", in DUCROT, O. & al. Les mots du discours, Paris, Minuit, 7-56.
- FRADIN, B. (1977) : Les concessives extensionnelles en français moderne, Thèse de 3ème cycle, Université de Paris VIII-Vincennes.
- MOESCHLER, J. (1979) : "Approche d'un acte de discours : la réfutation dans le débat télévisé Giscard-Mitterrand (1974)", in BALDI, P. & MOESCHLER, J. : Comment contrôler le discours : interaction et réfutation dans le débat télévisé Giscard-Mitterrand (1974), Université de Neuchâtel, TRAVAUX DU CENTRE DE RECHERCHES SEMIOLOGIQUES 35, 1-54.
- MOESCHLER, J. (1980) : "La réfutation parmi les fonctions interactives marquant l'accord et le désaccord", CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 1 (Actes de langage et structure de la conversation), Université de Genève, 54-78.
- MOESCHLER, J. (à paraître) : "Réfutation et argumentation dans le discours", in Actes du Colloque de Linguistique Appliquée de Berne (1980).

SPENGLER, N. de (1980) : "Première approche des marqueurs d'inter-
activité", CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 1
(Actes de langage et structure de la conversation),
Université de Genève, 128-148.

* * * * *